

LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE

Le 18 janvier 1920, le conseil municipal décide de la création d'un comité* en vue de l'édification d'un monument.

Ce comité est composé de :

- **Charles Chabrier**, mutilé, médaillé militaire et croix de guerre, président
- **Célestin Bayle**, mutilé, croix de guerre, vice-président
- **Henri Magnan**, croix de guerre, secrétaire
- **Emile Jacob**, mutilé, croix de guerre, trésorier.

Une souscription est lancée auprès de la population. Une centaine de familles y participe pour une somme de 3000 F.

Un sculpteur de Barcillonnette exécute le monument qui est mis en place en 1922.

** Les membres du comité :*

- **Charles Chabrier** : incorporé au 6° Bataillon de Chasseurs à pied, blessé le 4 septembre 1916 à la Crête de l'Oratoire, Bouchavesnes (Somme), amputé.
- **Célestin Bayle** : incorporé au 3° Régiment d'Infirmiers, brancardier, blessé le 14 octobre 1917 au Mont sans Nom, à l'est de Reims (bataille des Monts de Champagne).
- **Henri Magnan** : incorporé au 7° Régiment du génie, sapeur.
- **Emile Jacob** : incorporé au 6° Régiment de Chasseurs à pied, blessé le 15 décembre 1916 à l'Etang de Vaux (bataille de Verdun) puis le 3 septembre 1917 à la Ferme du Verger (Belgique).